

Reprendre une activité en douceur avec le club omnisports ASPTT 10/10/19

Il y a quelques jours, le club omnisports ASPTT Hyères a adhéré à CAP Sport Santé 83, rejoignant le dispositif « Sport sur ordonnance » proposé par le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) du Var. Il s'agit de permettre la reprise d'une activité physique en douceur, de façon adaptée et sécurisée, dans le but d'améliorer la santé des personnes atteintes d'une affection longue durée.

Lucienne Roques, la présidente du Cdos, et son homologue de l'association hyéroise Roger Romand, ont signé la convention de partenariat, sous le regard du secrétaire général du club, Michel Lottier.

Une vingtaine de personnes

« À travers l'opération sport - santé J'mactiv, labellisée par notre fédération (l'ASPTT fédération omnisports, Ndlr), nous proposons déjà de l'activité physique adaptée. Mais adhérer à CAP Sport Santé 83 offre une richesse supplémentaire pour notre club », explique



Déjà partenaire de l'opération J'mactiv, l'ASPTT a signé une convention avec le Cdos pour prendre part au dispositif « Sport sur ordonnance ».

(Photo D. R.)

le président Romand. Depuis trois ans, cette opération J'mactiv permet à une vingtaine de personnes ayant arrêté toute pratique sportive de re-

prendre une activité. En intégrant CAP Sport Santé 83, le club hyérois compte bien accueillir de nouveaux candidats à la pratique sportive.